

La scolarité interne est définie par un contrat d'Association avec l'Education Nationale. Rappelons qu'au regard de la loi, l'enfant orienté en établissement médico-social, donc en ITEP, conserve, une « inscription inactive » dans son école d'origine (école de référence).

A l'origine, c'est souvent l'école qui a été, pour les parents, le révélateur des difficultés de leur fils, (alors qu'ils pensent parfois que l'école en est la cause). C'est pourquoi, dès le premier contact, nous précisons, que « La Forge » n'est pas une école, mais une institution spécialisée dont une des composantes est l'école. Ceci est déterminant. Nous refusons de réduire l'enfant accueilli à un simple état d'élève en difficultés, nos prises en charge sont globales

L'enseignement est dispensé par des maîtres spécialisés, de l'Education Nationale, des professeurs des écoles. Les élèves sont répartis en 7 classes.

La répartition est fonction du niveau scolaire, de la maturité et de l'âge des enfants. En dehors des 7 classes de l'ITEP, quelques enfants sont inclus partiellement, temporairement, à temps plein dans leur école de référence, ou dans les établissements scolaires de proximité.

L'unité d'enseignement de l'établissement agit pour et dans le projet global de réappropriation par l'enfant de l'envie de savoir et de grandir, les enfants profitent des interactions éducatives et thérapeutiques. Cette réappropriation passe par des adaptations individualisées, des horaires et des prises en charge (ateliers d'apprentissage de la vie sociale, d'expression verbale, d'écoute et de libération des tensions) ce qui nécessite la présence d'éducateurs durant le temps scolaire en complémentarité des temps d'enseignement. L'unité d'enseignement élabore des projets à vocation culturelle, artistique, scientifique et civique avec les services de l'Education Nationale. En partenariat avec les structures du sport scolaire, elle pratique des échanges avec d'autres établissements.

Tout au long de l'année, un partenariat associatif est mis en place dans le domaine de la santé, de la prévention des risques majeurs (drogues, tabac, alcool, sécurité routière...) et celui de l'orientation pré professionnelle. Afin de sensibiliser les jeunes à leur orientation professionnelle, nous les aidons à se construire un projet personnel et professionnel en fonction du niveau qu'ils ont acquis tout au long de leur scolarisation dans l'établissement. Nous les sensibilisons à l'idée de formation tout au long de la vie.

